

CAA-Québec et Clé Verte

# Opération Maintenance

À l'exemple de ceux qui portent haut leur foi, CAA-Québec en rajoute en matière d'écologie, au point de n'admettre que les garagistes qui lui emboîtent le pas.

PAR GUY O'BOMSAWIN

**D**epuis 2012, seuls les ateliers certifiés Clé Verte sont admis dans le réseau des garages recommandés de CAA-Québec ; une position ferme et non négociable.

Par conséquent, au Québec, les 435 ateliers d'entretien, de réparation et de service automobiles à l'effigie de cet organisme affichent avec fierté la signature de Clé Verte.

## Un virage vers l'Or

Jacques Maheux et son équipe de conseillers en développement sont catégoriques à ce sujet, soulignant d'ailleurs qu'environ 60 membres sont même de niveau Or, et que d'autres feront de même sous peu.

Du choc premier de ce qui était vu comme des obligations additionnelles de nature plutôt administrative aux allures de casse-tête, la démarche a porté ses fruits, au point où ces « Or » font même plus que ce qu'exige la certification.

Il est d'ailleurs reconnu que l'environnement des ateliers de mécanique et de carrosserie membres de ce réseau s'est transformé, au point où la clientèle exprime son appréciation.

## Alignés sur le foyer

« On peut s'étonner de sa réaction, vu l'apparente incompatibilité entre les ateliers et l'environnement en raison de la nature des travaux. Cependant, elle y voit avec plaisir une continuité par rapport au tri domestique », mentionne M. Maheux.

« Toutefois, notre politique environnementale vise davantage à répondre aux attentes en matière de récupération, de recyclage

et de protection, qu'à être carrément innovateurs dans le milieu de l'automobile.

« Depuis le temps où l'on a chez soi le réflexe de trier les résidus et de disposer des produits toxiques où il est indiqué de le faire, il devenait incontournable de veiller à ce que nos ateliers fassent de même. »

## Un choix d'affaires

« Comme la certification Clé Verte oblige d'abord à respecter les normes environnementales touchant les ateliers d'entretien et de réparation, c'est avant tout de protection de l'environnement dont il est question.

« En conséquence, notre politique a pour double but d'aider nos membres à récupérer les résidus de façon optimale, comme à s'équiper de manière à éviter des catastrophes parfois extrêmement onéreuses.

« On sait, par exemple, que s'il peut en coûter de 10 000 à 20 000 \$ pour se conformer aux lois, les dépenses entraînées par un déversement sur le sol ou dans les égouts peuvent être infiniment plus élevées. »

## Des guides de premier plan

« Loin d'hésiter à faire nôtre le programme Clé Verte dès son élaboration, nous l'avons accueilli avec le plus grand enthousiasme en nous y investissant d'ailleurs entièrement, avec l'appui de Nature-Action Québec.

« Au fil des certifications, nos conseillers Michel, Guy et Martin, assistés d'experts sélectionnés, sont devenus au premier chef de vrais spécialistes de l'application de ce programme.

**En matière de Clé Verte, notre soutien à chaque atelier recommandé est une priorité absolue. »**

Jacques Maheux, directeur  
du réseau des garages  
recommandés de CAA-Québec

« Si l'un de nos membres est rebuté par les 1000 pages d'information du cahier vert qu'on lui a remis, ils le lui simplifient en deux temps trois mouvements, précise-t-il, et le guident selon son propre profil. »

## Des firmes expertes

« Outre ces aspects, il y a évidemment les cas où il est urgent ou essentiel de faire effectuer les travaux qui s'imposent par des entreprises parfaitement qualifiées et au courant des normes.

« Comme l'environnement exige les plus hautes normes et que rares sont les entreprises spécialisées en équipements propres aux ateliers de services automobiles, nous en avons validé quatre.

« Ces partenaires, qui respectent d'ailleurs les normes de santé et sécurité, éduquent et renseignent nos membres en plus de leur offrir un soutien total, sont Campor Environnement, Consep, Safety-Kleen et Prolab Technolub. »

## Éliminer le risque d'erreurs

« Ensemble, ils forment tout compte fait un guichet unique de fournitures et de services nécessaires à l'application intégrale du programme Clé Verte, comme à la vérification, à l'entretien et au remplacement de l'équipement.

« On ne répétera jamais trop à quel point il est pertinent de s'adresser à eux, sachant que la moindre erreur dans l'exécution des travaux, entre autres, peut avoir des conséquences très coûteuses.

« Il n'y a d'ailleurs aucun risque à prendre en ce qui touche aux installations conçues pour éviter les déversements, qu'il s'agisse de bacs de rétention ou de séparateurs eau/huile. D'où la nécessité d'une vigilance constante. »

## La référence absolue

« C'est ce qui explique le maintien de la certification Clé Verte, et le début de la seconde grande tournée de soutien qu'ont entrepris nos conseillers auprès de chacun de nos membres.

« Quant à leur expertise, elle est exceptionnelle. Au guide de la Clé Verte, ils ont ajouté de nombreux cas qui constituent autant de solutions pratiques colligées depuis 2009. Or, un appel suffit pour s'en prévaloir. »

## À l'œil tous les jours

Selon Jacques Maheux, il est d'une importance majeure que les membres des garages recommandés veillent à ce que chaque nouvel employé connaisse l'essentiel de la Clé Verte et en respecte les consignes.

Il conseille d'ailleurs à ceux qui ont d'importantes équipes de vérifier quotidiennement si tous les bacs sont conformes et utilisés comme il se doit, comme c'est le cas chez Desharnais Pneus & Mécanique.

Demeurer alerte est la règle première, dit-il, d'autant plus qu'en éliminant les risques de déversement, on maintient les primes d'assurance à un niveau raisonnable et on limite au maximum les éventuelles réclamations.

Il y a gros à parier qu'en raison des réflexes développés en matière d'écologie, les employés des ateliers acceptent de faire leur la culture proposée par le programme Clé Verte, qui correspond exactement à celle de CAA-Québec.



Michel Hamel, Guy Robitaille et Martin Campeau, conseillers en développement, en compagnie de Jacques Maheux, directeur du réseau des garages recommandés de CAA-Québec. Tous guident leurs membres dans l'application du programme Clé Verte et le maintien de leur certification.

PHOTO : GUY O'BONSAWIN

Nos conseillers en développement sont une source fiable de renseignements sur l'équipement qu'il faut acheter ou faire installer. Ils indiquent aussi les entreprises avec lesquelles il est fortement conseillé de faire affaire.

## Équipement essentiel

- ✓ Abri extérieur sécurisé
- ✓ Bac à batteries usées
- ✓ Bac à matières plastiques
- ✓ Bac à pièces de métal
- ✓ Bac à recyclage du carton et du papier
- ✓ Bac à rétention pour les liquides usés
- ✓ Contenant à absorbants usés
- ✓ Contenants fermés d'huiles usées
- ✓ Contenants fermés de produits toxiques usés
- ✓ Muret de rétention
- ✓ Réservoirs d'huile homologués à double paroi
- ✓ Réservoirs extérieurs homologués
- ✓ Séparateur eau / huile